

## ORDURES MENAGERES

\*\_\*\_\*\_\*

### INFORMATIONS PRATIQUES & GUIDE SUR LE TRI

#### DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Vous pouvez retirer les sacs jaunes auprès de votre mairie

#### QUELQUES CONSEILS

Afin de maintenir la propreté de nos rues, veuillez à ne sortir les sacs ou bacs que la veille au soir.

Pour gagner de la place dans vos sacs jaunes :

- Aplatissez vos briques alimentaires et vos emballages cartonnés.
- Compactez vos bouteilles plastiques et écrasez vos cannettes métalliques.

#### CONTACTS

Communauté de Communes BOUILLY-MOGNE-AUMONT  
Secrétariat les Mardis et Vendredis de 14h00 à 18h00

Tél. 03.25.80.09.52

Courriel : ccbma@orange.fr

## LES DECHETS VERTS Collectés en porte à porte toutes les semaines du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre



**Tontes, feuilles et petites tailles :** à déposer dans des bacs ou poubelles facilement préhensibles d'un poids maximum de 25Kg

**Les branchages :** Présentation en fagots de 1,20 mètre de long maximum et de 15 kg maximum. Section inférieure à 10 cm, pas de fil de fer, utiliser de la ficelle biodégradable



Vous habitez un pavillon, vous pouvez faire vous-même votre compost qui servira d'engrais gratuit pour votre jardin. Il suffit de collecter les déchets de jardin et de cuisine dans un composteur dans lequel la décomposition naturelle s'opérera.

## LES ENCOMBRANTS Collectés en porte à porte 3 fois par an

**Les encombrants sont les déchets ménagers courants de dimensions ou de poids trop importants pour être mis à la poubelle :**

Mobilier cassé, bois, ferraille, sommiers et matelas, fenêtres, portes et châssis sans vitrage ou éclats de verre. La longueur ne doit pas dépasser 1,50 m, le poids ne doit pas excéder 50 kg.

Leur volume ne doit pas dépasser 1m<sup>3</sup> par foyer. Ils doivent être présentés au sol et facilement collectables et surtout ne pas présenter de danger pour les agents de collecte.

## LES DECHETS MENAGERS DANGEREUX Collectés en déchèteries mobiles 3 fois par an

**Ce sont :** Ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents  
Piles (points d'apport en magasins ou déchèterie)  
Produits phytosanitaires, acides, bases, solvants  
Radiographies

Batteries,  
Peinture, vernis, cartouches d'encre  
Produits dangereux, huile de vidange  
Gravats.....



Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D.E.E.E.) ne sont pas collectés.

Lorsque vous achetez un appareil électroménager neuf, rappelez l'ancien à votre revendeur qui a l'obligation de le reprendre.

Les erreurs de tri engendrent un double impact, financier et environnemental. Financier, car vos déchets subissent des manipulations supplémentaires : nouveaux tris, réacheminement vers les usines de traitement appropriées, etc.

Ces opérations impliquent de nouveaux transports, d'où un impact accru sur l'environnement.

# INFORMATIONS ORDURES MENAGERES

**TRIER TOUS NOS DECHETS, UNE NECESSITE !**

BIEN TRIER SES DECHETS, C'EST EN MAITRISER LES COUTS ET DONC AUSSI VOTRE REDEVANCE.  
C'EST AUSSI PERMETTRE LEUR RECYCLAGE ET DONC DES ECONOMIES DE MATIERES PREMIERES.

## LES EMBALLAGES (hors verre)



Emballages  
métalliques



Briques alimentaires  
Boîtes en carton



Bouteilles et flacons en plastique  
Alimentaire    Entretien    Hygiène



Collectés toutes les  
2 semaines

## LES PAPIERS

Papiers secs et non souillés de format minimal A5 : journaux, catalogues, revues, magazines, publicités, enveloppes krafts ou blanches avec ou sans fenêtre, ...



## LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots et bocaux

(Penser à enlever les capsules, couvercles et bouchons)



## INFOS PRATIQUES

Bien vider les emballages ! Inutile de les laver !

Ecraser les bouteilles en plastique et les cartons pour gagner de la place.



## NON RECYCLABLES



Plastiques non recyclables  
(Barquettes, boîtes, films, pots, sacs, tubes)  
Déchets divers



Blisters  
Suremballages en plastique



Vaisselle  
Pots en terre cuite

